

Influence du genre et de l'origine sur la transition de la fin des études à l'entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés en France

Elsa Steichen*

*Extended abstract prepared for XXVI IUSSP International Population Conference
Marrakech, 27 September – 2 October 2009*

Résumé

En France, les descendants d'immigrés venus de pays non-européens atteignent aujourd'hui l'âge de terminer leurs études pour entrer dans la vie active. Une attention toute particulière est portée à cette étape cruciale de la transition vers l'âge adulte que constitue l'entrée sur le marché du travail. L'enquête Génération 98 permet une analyse longitudinale précise, mois par mois, sur sept années, de cette transition depuis la fin des études. Notre étude montre que les descendants d'immigrés venus de pays non-européens et plus particulièrement du Maghreb rencontrent plus de difficultés pour intégrer le marché de l'emploi que les autres jeunes laissant supposer qu'ils sont confrontés à de la discrimination. Par ailleurs, les femmes descendantes d'immigrés sont dans une situation particulière car elles peuvent être victimes de discriminations à la fois du fait de leur sexe et de leur origine.

Summary

In France, the children of non-European migrants are nowadays reaching the age of the school-to-work transition. This crucial step of the transition to adulthood has become a growing concern. The Génération 98 survey provides relevant longitudinal data to analyze month by month this transition from school to work over seven years. This study shows that the children of non-European migrants, especially the children of North African migrants, encounter more difficulties to integrate the labour market than the other youths. This result suggests that they face discrimination. Furthermore, the situation of the daughters of immigrants is of particular concern because they can face discrimination based both on their origin and their gender.

* Institut National d'Etudes Démographiques (INED)
Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS)

Introduction

Pays de forte immigration depuis le milieu du XIXe siècle, la France a connu une succession de vagues migratoires qui ont enrichi la composition de sa population. Au départ, venus pour une durée temporaire, les immigrés se sont progressivement installés durablement sur le territoire français. Leurs enfants dont la grande majorité a la nationalité française ont grandi en France, suivant la même scolarité que les enfants nés de parents non-immigrés. Depuis plusieurs décennies, les descendants d'immigrés atteignent l'âge de quitter l'école pour entrer dans la vie active. Aujourd'hui, ce sont les enfants d'immigrés venus de pays non-européens qui atteignent cette étape cruciale qui marque le passage à l'âge adulte. Une attention toute particulière est portée aux conditions de leur insertion sur le marché du travail.

Les descendants d'immigrés, aussi appelé « seconde génération », sont les personnes nées en France d'au moins un parent immigré (c'est-à-dire né étranger à l'étranger). Le nombre de descendants d'immigrés est estimé à 4,5 millions de personnes ce qui correspond à plus de 7% de la population française (Borrel et Simon 2005). La répartition par origine géographique de la seconde génération est directement liée aux vagues d'immigration successives qu'a connues la France. Alors que parmi les personnes âgées de plus de 18 ans, la grande majorité est originaire d'Europe du sud (principalement d'Italie mais aussi d'Espagne et du Portugal), parmi les moins de 18 ans, la plupart sont des descendants d'immigrés venus du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie). Par ailleurs, les enfants d'immigrés turques, asiatiques et africains arrivés dans les années 1980 atteignent progressivement l'âge adulte ce qui grossit les rangs des descendants d'immigrés originaires de pays non-européens en âge d'entrer sur le marché du travail.

Plusieurs études quantitatives ont montré que les trajectoires professionnelles des secondes générations diffèrent selon l'origine (Simon 2003 ; Frickey et Primon 2004 ; Meurs et al. 2005, 2006 ; Silberman et al. 2007). Ces disparités s'expliquent par des différences en terme d'accumulation de capital humain mais il apparaît, qu'au-delà de ces différences, les jeunes originaires de pays non-européens (Turquie incluse) rencontrent plus de difficultés que les autres sur le marché du travail. Cela se traduit notamment par de forts taux de chômage et une mobilité sociale réduite (Meurs et al. 2006). Dès lors, il apparaît de façon nette que ces jeunes sont confrontés à des traitements inégalitaires que l'on peut apparenter à de la discrimination raciale.

Cette étude s'intéresse à la transition de l'école à l'insertion sur le marché du travail des descendants d'immigrés en comparant leur situation à celle des descendants de natifs, définis comme les personnes nées en France dont les deux parents sont nés en France ou dont les deux parents sont nés français à l'étranger. L'objectif est d'étudier l'influence à la fois du sexe et de l'origine sur cette transition. Ainsi, les

comparaisons sont réalisées aussi bien entre descendants d'immigrés de différentes origines géographiques et descendants de natifs qu'entre hommes et femmes descendants d'immigrés. Un intérêt particulier est porté aux femmes de la seconde génération afin de savoir si le fait d'être femme et issue de l'immigration les avantage ou les pénalise lors de leur insertion sur le marché du travail, à la fois par rapport aux hommes de la seconde génération et aux femmes descendantes de natifs. Une hypothèse peut être émise, celle de l'existence d'une double discrimination qui touche les descendantes d'immigrés : lors de leur insertion sur le marché du travail, elles peuvent à la fois subir une pénalité ethnique et une pénalité de genre ce qui les désavantage fortement. Une première analyse va dans ce sens montrant que la discrimination raciale pénalise plus les hommes de la seconde génération que les femmes mais que ces dernières sont, malgré tout, plus vulnérables sur le marché du travail du fait de la combinaison possible de discriminations raciales et de discrimination de genre (Pailhé 2008).

Données et méthodes

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête *Génération 98* réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq). *Génération 98* fait partie d'un ensemble d'enquêtes réalisées depuis la fin des années 1980 qui interrogent des jeunes ayant quitté le système éducatif la même année à différents niveaux de qualifications et suivent ensuite leur parcours professionnel sur plusieurs années. Ces enquêtes fournissent des données particulièrement pertinentes pour étudier la transition de l'école à l'entrée sur le marché du travail.

Génération 98 interroge des jeunes qui ont quitté le système éducatif à tous niveaux de formation pour la première fois en 1998 et qui n'ont pas repris d'études pendant au moins une année. La première interrogation a eu lieu en 2001 sur un échantillon de 55 000 jeunes ce qui correspond à 7,4% des 742 000 jeunes qui ont arrêté leurs études cette année là. Deux autres interrogations ont suivi en 2003 et 2005, toutes les deux portant sur 22 000 individus.

Le grand atout de cette enquête est l'existence d'un calendrier qui décrit mois par mois la situation professionnelle des jeunes. L'information est disponible en continu, depuis le mois d'arrêt des études jusqu'au mois de la dernière interrogation en 2005. Il est ainsi possible d'analyser la trajectoire professionnelle des jeunes sur une période de sept années après leur sortie du système éducatif. L'échantillon total, à savoir l'échantillon d'individus communs aux trois vagues d'interrogation, contient 2 335 descendants d'immigrés et 18 636 descendants de natifs. Du fait de la taille de cet échantillon, seuls deux groupes d'origine peuvent être inclus dans les analyses statistiques concernant les descendants d'immigrés : ceux originaires d'Europe du sud (Espagne, Italie et Portugal) et ceux originaires du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie).

Le calendrier professionnel mensuel de l'enquête permet d'approfondir les traditionnelles analyses transversales sur l'accès au marché du travail par une approche longitudinale, en utilisant les méthodes de l'analyse de durée. Différents indicateurs-clés sont utilisés : le temps écoulé depuis la fin des études jusqu'à l'obtention du premier emploi, la durée du premier emploi, le temps passé au chômage durant les premières années de vie active, l'adéquation de l'emploi aux études, mais aussi, la manière dont se succèdent les différentes périodes (emploi, chômage, inactivité...). En outre, le questionnaire de *Génération 98* comporte des questions sur les salaires et leur évolution au cours du temps.

Les méthodes de l'analyse de durée permettent d'étudier la dynamique de l'insertion sur le marché du travail ainsi que ses principaux déterminants. Concrètement, nous utilisons l'analyse non-paramétrique (méthode actuarielle) pour l'analyse descriptive du phénomène (et plus particulièrement pour étudier le temps écoulé depuis la fin des études jusqu'à l'obtention du premier emploi) et l'analyse semi-paramétrique (modèle de Cox) pour les modèles explicatifs.

Premiers résultats

Les premières analyses montrent que les descendants d'immigrés font face à des difficultés notables lors de leur insertion sur le marché du travail. Toutefois, l'intensité de ces difficultés varie en fonction du genre et de l'origine. Alors que la situation des secondes générations issues d'Europe du sud est très similaire à celle des descendants de natifs, les enfants d'immigrés du Maghreb sont fortement pénalisés. Nous trouvons ainsi que leur temps d'accès au premier emploi est en moyenne plus long et cette différence persiste après avoir contrôlé par des caractéristiques permettant de prendre en compte le capital humain telles que le niveau d'éducation. Les secondes générations dont les parents sont originaires du Maghreb passent également plus de temps au chômage que les autres jeunes durant leurs premières années sur le marché du travail. Ainsi, nos premiers résultats suggèrent l'existence d'une pénalité ethnique qui touche les descendants d'immigrés maghrébins.

Par ailleurs, de fortes différences apparaissent également lorsque l'on prend en compte le sexe. L'étude montre que, parmi les secondes générations originaires du Maghreb, les femmes sont dans une situation moins favorable que les hommes lors de leur insertion sur le marché du travail. En effet, leur temps d'accès au premier emploi est en moyenne plus long et elles passent en moyenne plus de temps au chômage que les hommes de la seconde génération. Ces premiers résultats seront approfondis mais ils montrent déjà l'importance de s'intéresser à la situation des femmes descendantes d'immigrés.

Références

Borrel, C., & P. Simon (2005), Les origines des français. In C. Lefèvre, & A. Filhon, *Histoires de famille, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris : INED-Puf, pp. 425-441.

Frickey, A., & J.L. Primon (2004), L'insertion professionnelle après des études supérieures des jeunes femmes issues des familles d'immigrés des pays du Maghreb : une inégalité redoublée ? In *Marché du travail et genre Maghreb – Europe*, Bruxelles : Editions du Dulbea, pp. 167-182.

Meurs, D., A. Pailhé, & P. Simon (2005), Immigrés et enfants d'immigrés sur le marché du travail : une affaire de génération ? In C. Lefèvre, & A. Filhon, *Histoires de famille, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris : INED-Puf, pp. 461-482.

Meurs, D., A. Pailhé, & P. Simon (2006), The persistence of intergenerational inequalities linked to immigration: labour market outcomes for immigrants and their descendants in France, *Population*, English edition, 61(5-6), pp. 645-682.

Pailhé, A. (2008), Inégalités racistes et sexistes dans l'accès à l'emploi en France, *Nouvelles questions féministes*, 23(3), pp. 42-57.

Silberman, R., R. Alba, & I. Fournier (2007), Segmented assimilation in France? Discrimination in the labour market against the second generation, *Ethnic and Racial Studies*, 30(1), pp. 1-27.

Simon, P. (2003), France and the unknown second generation: Preliminary results on social mobility, *International Migration Review*, 37(4), pp. 1091-1119.